

LETTRE D'INFORMATION
MAI 2013

Bonjour à tous,

Comme certains l'ont constaté, cela fait plusieurs mois qu'il n'y a pas eu de lettre d'information. Hormis les occupations très nombreuses de l'association, ce retard s'explique par le fait que nous avons souhaité faire quelques modifications. Ainsi, pour cette année 2013, nous avons demandé aux jeunes eux-même de prendre part à la rédaction de cette lettre d'information et de s'exprimer à travers elle.

Maison Centrale Antanimora : Un nouveau bâtiment pour les jeunes !



Le lundi 29 avril, le nouveau bâtiment d'une dimension de 80m² a été inauguré en présence de l'Ambassade de France, du Comité Internationale de la Croix-Rouge, du Ministère de la Justice et de l'Administration Pénitentiaire. Grandir Dignement se réjouit de cette extension qui s'avérait plus que nécessaire. Dès le début de notre action, nous avons compris que le peu d'espace disponible compliquerait grandement nos interventions. Pour rappel, les jeunes mangeaient à même le sol et la mise en œuvre d'ateliers éducatifs et de formations étaient confrontés à un manque de salle disponible.

L'ASSOCIATION

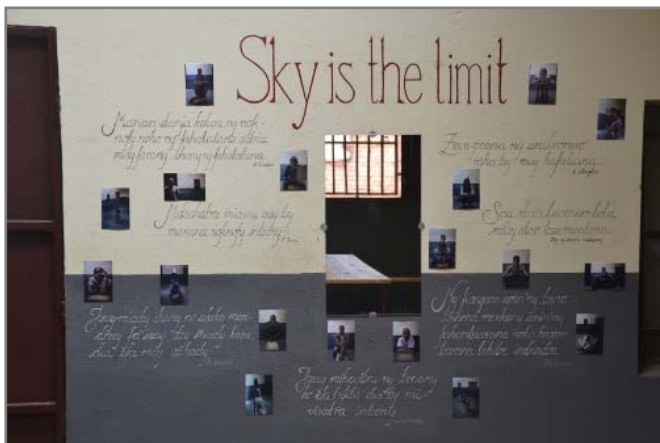
« Grandir Dignement » intervient quotidiennement à Madagascar au sein de deux établissements pénitentiaires. C'est ainsi plus de 200 jeunes âgés de 8 à 18 ans qui sont suivis sur les plans éducatif, médical, alimentaire et judiciaire. Par ailleurs, nous mettons en œuvre des formations professionnelles. Enfin, un axe important de notre action est l'amélioration concrètes des conditions de détention et la lutte contre les actes contraires aux Droits de l'enfant.

Nous ne jugeons pas de la faute de tel ou tel jeune, nous n'intervenons pas, parce qu'il n'ont rien fait de grave. Nous intervenons auprès de ces jeunes en prison car pour Grandir Dignement, tout individu quelque soient ses actes, son âge et sa personnalité, a le droit au respect de sa dignité humaine. Bien sûr, nous accompagnons différemment les jeunes en fonction de leur profil et des causes de leur incarcération mais l'essentiel en soi est d'affirmer qu'un « Homme doit être respecté en tant que Homme »

Le nouveau bâtiment comporte 3 espaces : Une grande salle utilisée comme réfectoire et salle d'activité, une salle pour les formations professionnelles et une salle de stockage pour le programme alimentaire. Les travaux ont eu lieu fin 2012 et ont été réalisés par l'entreprise Jerisoa.

Pour l'anecdote : Alors que la responsable des programmes et le responsable technique (Hélène et David Muller) faisaient une visite de contrôle, sur un temps de midi où la télévision était allumée ; nous avons remarqué un grand rassemblement de jeunes non pas devant cette télé mais un peu plus en arrière. Surpris, nous demandons ce qu'il se passe. En fait, les jeunes étaient juste rassemblés aux fenêtres de la nouvelle grande salle. Cela car ce sont les seules qui donnent sur l'extérieur. Ainsi, il est courant que les jeunes viennent dans la grande salle pour prendre une bouffée d'air frais sur les deux petites fenêtres qui donnent non pas sur un paysage magnifique mais simplement sur l'entrée de la prison !

Par ailleurs, grâce à Olaf, jeune éducateur et Cédric Spilthooren, photographe professionnel, une expression artistique a été menée dans la grande salle : Autour d'un miroir, les jeunes ont écrits « sky is the limit » (le ciel est la limite) et des portraits des jeunes ont été accrochés. A travers cela, les jeunes ont pu travailler l'image et l'estime de soi.



Concernant l'inauguration, les jeunes ont débuté les festivités par un petit spectacle préparé avec l'aide d'Eve (responsable de projet), Gaëlle (volontaire Vidès), Erica (artiste animateur) et Toky (éducateur permanent). Cirque, slam, danse et hip-hop ont permis de mettre en valeur les talents de tous ces jeunes ! Cela fut un témoignage vivant de l'espérance que sont tous ces jeunes pour l'avenir de Madagascar.

Puis, après un discours des Officielles et un petit plaidoyer de Hélène Muller, l'Ambassadeur de France François Goldblatt et Angelo, le plus jeune détenu de l'établissement (14 ans) ont coupé le ruban vert (symbole de l'espérance). Un goûter pour les jeunes et un cocktail pour les adultes ont clôturé cet événement.

Nous remercions du fond du cœur tous ceux qui ont participé à la construction de ce bâtiment :

- Association BETSAIDA
- Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC Ambassade de France à Madagascar)
- Comité Internationale de la Croix-Rouge (CICR)
- Les dons récoltés lors des interventions dans des établissements scolaires en Juin et Juillet 2012
- Et tous les bienfaiteurs et adhérents !



Discours d'inauguration de H el ene Muller, responsable des programmes et co-fondatrice de l'association

Bonjour   tous,

Monsieur l'ambassadeur de France [Fran ois Goldblatt](#), Monsieur le Conseiller de coop eration et d'action culturelle Philippe Gorgeais, Monsieur S bastien Vittet attach  de coop eration et sa femme, Madame H el ene Leclerc, Monsieur le Directeur R gionale de l'Administration P nitentiaire, Monsieur le Chef d' tablissement, Mesdames Claire Dollman et C line Manceau, Mesdames les repr sentantes du Minist re de la Justice, Madame Claire Degraeve du CICR, merci de votre pr sence.

Comme je l'ai exprimé en malgache, je tiens à remercier les jeunes pour ce petit spectacle réalisé avec notre équipe d'éducateurs. Ce spectacle est aussi une manière pour Grandir Dignement de rappeler que tous ces jeunes possèdent des talents, des ressources encore le plus souvent inexploités.

Le drame, dans nos sociétés, c'est que quand les jeunes sont en détention, la société les réduit, je dirais même les condamne, au terme « enfants délinquants ». Je vous rassure, ce constat n'est pas une caractéristique de Madagascar et ce phénomène est présent dans de nombreux pays. Oubliant leurs souffrances passées, on considère ces jeunes comme de la « mauvaise graine » mal éduqué et irrattrapable. Donc, sans enlever la responsabilité de l'acte aux jeunes, je voudrais insister sur le fait que tous ces enfants, souvent incarcérés pour un simple vol, sont avant tout des êtres en souffrance, qui ont traversé de nombreuses épreuves. La plupart du temps, il s'agit d'un faux pas, d'une malchance ou d'un événement de la vie pour que ce jeune dit « en danger » soit considéré par nos sociétés comme « dangereux ». Les talents exprimés à travers le spectacle sont pour nous une manière de valoriser tous ces jeunes.

Notre association tente de permettre à chaque jeune, quelque soit son passé ou son lieu de vie, de Grandir Dignement. C'est pour cela que les jeunes vivant en milieu carcéral ont attiré notre attention. Aujourd'hui, nous sommes tous réunis afin d'inaugurer le nouveau bâtiment. Celui-ci comprend une grande salle qui servira à la fois de réfectoire afin de permettre aux jeunes de manger dans des conditions décentes mais aussi d'espace pour les divers ateliers éducatifs, d'un atelier professionnel qui permettra la mise en œuvre de la formation en artisanat malgache et d'une salle de stockage permettant la bonne mise en œuvre du programme alimentaire.

Merci à l'association Betsaida, à l'Ambassade de France -particulièrement le service de coopération et d'action culturelle-, aux dons récoltés au sein des établissements scolaires français et au Comité Internationale de la Croix Rouge qui nous ont largement soutenu dans le financement et la construction du bâtiment. Sans vous, ce bâtiment n'aurait pas pu être construit. Alors, merci beaucoup pour la confiance que vous avez eue envers l'association Grandir Dignement. Merci également à l'Administration Pénitentiaire pour son ouverture et sa collaboration. Nous savons que c'est une grande chance, pour nous, que de pouvoir intervenir au quotidien au sein de la Maison Centrale et plus généralement au sein des établissements pénitentiaires pour mineurs. Votre ouverture, votre collaboration et surtout la communication que nous mettons en œuvre nous permet de mettre en place de nombreux projets en faveur des jeunes incarcérés.

A ce propos, permettez-moi de terminer ce discours en rappelant quelques objectifs futurs. Depuis maintenant 2 ans que nous intervenons à la Maison Centrale, nous nous sommes principalement penchés sur les conditions de vie et la prise en charge quotidienne des jeunes : médical, alimentaire, éducatif, animations, réhabilitations etc. Maintenant que ces actions sont mises en œuvre, notre objectif est de viser la réinsertion des jeunes : Grâce à une assistante sociale qui va sous peu rejoindre l'équipe, notre volonté pour les prochains mois est de mettre en œuvre un service d'orientation post-carcérale. Par ailleurs, nous souhaitons également améliorer l'accompagnement au

tribunal et le suivi judiciaire. Enfin, à terme, Grandir Dignement souhaite également développer les mesures alternatives à la détention.

Nous vous remercions encore pour tout l'aide quelle soit technique ou financière qui ont permis la construction de ce bâtiment et plus généralement la mise en œuvre de nos programmes.

Merci à tous !

Maison Centrale Antanimora et Centre de rééducation pénitentiaire Mandrosoa: Opération soins dentaires!

Grâce aux consultations médicales effectuées au sein des établissements pénitentiaires où nous intervenons, il a été mis en évidence que le principal problème médical rencontré par les jeunes est dentaire. Beaucoup de jeunes souffrent de rage de dents et n'ont jamais vu un dentiste ! Ainsi, grâce au « bouche à oreille » (merci Tana Accueil!), nous sommes entrés en contact avec l'association.

Ainsi une équipe d'une dizaine de dentistes et d'étudiants en dernière année sont venue une journée dans chaque centre afin de soigner l'ensemble des jeunes ! Cette équipe a sûrement bien s'adapter aux conditions particulières du milieu carcéral. Tous les jeunes ont été reçus en consultation. Les dentistes ont pratiqué surtout les extractions de dents et ont laissé les petits soins pour plus tard. En effet, cette opération s'inscrit en lien avec le projet médical. A savoir que sous peu, un dentiste malgache viendra une ou deux fois par mois dans chaque centre au même titre que le médecin et l'infirmier. L'opération soins dentaires a donc permis de soigner, dans un premier temps, les cas urgents et de permettre ainsi à la dentiste malgache de débiter son activité sereinement.





Expression de jeunes

*Dans l'obscurité, je fais appelle à cette voix
Quand est-ce, Quand est-ce donc qu'elles seront
Cette liberté et cette connaissance
Que j'espérais tant et dont j'ai fait l'objectif
Dans le noir pourtant il n y a pas de lumière
La vie est obscure, sans cesse sous contrôle,
Enfermé derrière 4 murs, on ne peut s'y opposer
Mais il existe des conseils qui permettent d'avancer
Eh toi qui passe, lance-moi donc une corde
Que je puisse m'évader, sortir de ce fossé
Un combat profond, loin des nouvelles
Et c'est avec la sagesse qu'on peut s'en sortir
Et vous vous étonnez de mon grand changement
lorsqu'avec la sagesse je m'en suis sorti
Alors quand arrivera ce matin, quand viendra le
moment
Ceux que je n'ai pas revu depuis, et bien en cet
instant, nous nous reverrons*

*Ao anaty aizina no miantso lay feo anankiray
Hoe mba roviana ihany roviana izy izay
Dia lay fahafahaba miampy fahalalahana
Izay nirina mafy sy natao ho lohalaharana
Aizina anefa toa misy mazava
Aizina ny fiainana, voafehy lalandava
Vofefy rindrina efatra tsy afaka manoatra
Fa misy torohevitra ahafahana mivoatra
Eh ry mpandalo mba mandefasa tady
Mba afahako mivoaka ato anaty ady
Ady lalina, tsy afantarana ny zava-baovao
Ka ny fahendrena no entina hiala ao
Ka ho gaga ianareo, fa toa nihova be aho
Satria fahendrena no nentiko niala tao
Rehefa tonga io maraina io, ka ho avy lay fotoana

Ireo tsy hitako hatrizay amin'io isika mihaona*

SOUTENEZ L'ASSOCIATION

Vous pouvez nous aider :

1°/ Dons par chèque : Libellez votre chèque au nom de GRANDIR DIGNEMENT et envoyez-le à :
Association Grandir Dignement – 6 rue du rempart 57 520 Lixing les Rouhling - France (Dons ouvrant droit à une
déduction fiscale)

2°/ Virement bancaire sur notre compte

Code Banque	Code Agence	Numéro de compte	Clé RIB	Devise
10278	05611	00020210301	13	EUR

BIC: CMCIFR2 A

IBAN : FR76 1027 8056 1100 0202 1030 113

Merci d'indiquer votre nom dans le libellé du virement et de nous communiquer vos coordonnées postales par e-mail à contact@grandirdignement.org pour l'édition de votre reçu fiscal.

Vous êtes une entreprise ou un particulier souhaitant nous aider en mettant en place des actions de bienfaisances et de solidarité, contactez-nous par e-mail

REJOIGNEZ-NOUS sur www.grandirdignement.org et sur notre **FACEBOOK**

**Soirée solidarité avec
la jeunesse malgache
de l'association
GRANDIR DIGNEMENT
le samedi 25 mai 2013
à FRAUENBERG**

- o Vous êtes déjà adhérent(e) à l'Association GRANDIR DIGNEMENT
- o *ou* Vous êtes déjà donateur ou donatrice
- o *ou* Vous voulez connaître l'association GRANDIR DIGNEMENT
- o *ou* Vous voulez dîner et avoir une présentation des actions de l'association à Madagascar

Les membres du bureau de l'association GRANDIR DIGNEMENT vous invitent chaleureusement à leur premier dîner créole (punch- achard légumes – cary poulet et rougail saucisses – riz – grains - rougail tomates – dessert - café)

le samedi 25 mai 2013 à partir de 19h30

Cette soirée se déroulera au Foyer St Jacques

Place St Jacques à FRAUENBERG 57200

Pour tout renseignement et inscription avant le 15 mai 2013, merci de contacter :

Jean Marie MULLER Tél. 06 12 26 40 67 ou JJ HAUCK 06 11 75 47 17

Tarif : 20€ par personne et gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.

L'association GRANDIR DIGNEMENT, créée en 2010 a pour objectif de permettre à chaque enfant quels que soient son lieu de vie et son passé de grandir dignement. Deux responsables lorrains de l'Association, Hélène et David, éducateurs de formation, interviennent depuis 4 ans à Madagascar auprès des jeunes mineurs en détention.